



BILAN

2023

2020 - 2026

MI-MANDAT

3 ANS D'ACTION MUNICIPALE

1  **ENVIRONNEMENT**
P.6
P.13

2  **AMÉNAGEMENT
URBANISME**
P.14
P.17

3  **MOBILITÉ**
P.18
P.21

4  **SOLIDARITÉ**
P.22
P.26

5  **COMMERCE
ÉCONOMIE**
P.27
P.29

6  **SERVICES À LA
POPULATION**
P.30

7  **ÉDUCATION
JEUNESSE**
P.31
P.35

8  **SÉCURITÉ /
PRÉVENTION**
P.36
P.37

11 THÈMES 80 ENGAGEMENTS

9



**VIE ASSOCIATIVE,
SPORTIVE ET CULTURELLE**

P.38
P.41

10



COVID-19

P.42
P.43

11



ORGANIGRAMME

P.44
P.45

12



**LES PRISES DE
POSITION**

P.46
P.47

ÉDITORIAL



**MAROMME,
AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

À MI-MANDAT, 70% DES PROPOSITIONS RÉALISÉES

Le 15 mars 2020, à l'occasion des dernières élections municipales, vous m'avez renouvelé votre confiance à une très large majorité pour l'accomplissement d'un troisième mandat.

À cette époque, j'avais soumis à votre approbation un programme ambitieux pour les six années à venir, élaboré autour de 80 propositions phares. Notre équipe municipale avait conçu ce document comme une feuille de route, détaillant toutes les tâches à réaliser pour atteindre nos objectifs en matière d'écologie, d'habitat, de santé, d'éducation, d'économie ou encore de sécurité.

Trois ans plus tard, en dépit de la crise sanitaire et d'une conjoncture économique défavorable, force est de constater qu'une très grande partie de ces actions a déjà été menée à bien. Près de 70% des propositions se sont en effet concrétisées, tout en gardant la maîtrise des dépenses publiques et en maintenant les taux d'imposition inchangés.

Parmi les grands projets annoncés et réalisés par, ou, sous l'impulsion de la Municipalité, on peut notamment citer la balade du Cailly, la Poudrerie royale, le pôle santé de la Maine, les maisons municipales de la petite enfance et de la solidarité, le Conseil Municipal des Jeunes, Olympic Family, le Mois de l'Environnement, la résidence Cocon ou encore la ligne 10...

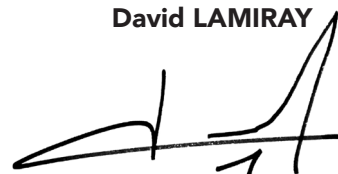
À cette longue liste, s'ajoutent toutes les actions engagées en vue de poursuivre la modernisation et le renouvellement urbain de la ville, au premier rang desquelles la revalorisation de ses principales friches industrielles et commerciales.

Nous avons également tenu notre promesse de figer le nombre de logements sociaux sur Maromme, afin d'être en mesure de garantir la mixité et l'équilibre social si nécessaires au vivre ensemble. Enfin, les élus et moi-même sommes parfois allés au-delà de ce qui avait été annoncé en instaurant par exemple des séjours jeunesse pour les adolescents les plus modestes, un logement destiné à l'accueil d'urgence des victimes de violences conjugales ou encore un comité citoyen dans le but d'intégrer la population aux réflexions environnementales.

Si nous pouvons nous satisfaire de ce qui a été accompli dans ce contexte, beaucoup de choses restent encore à faire.

Aussi, vous verrez de nouveau votre ville changer et bouger dans les mois ou années à venir, qu'il s'agisse de grands travaux de voirie (rue des Martyrs), de l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics, de la construction d'une résidence étudiante, ou encore, de la réinstallation de la mairie dans son lieu d'origine...

David LAMIRAY



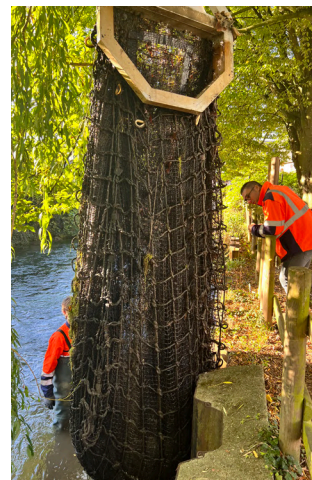


1. ENVIRONNEMENT

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Parmi les engagements figurant dans le programme proposé aux habitants, lors des dernières élections municipales, une place significative et forte a été donnée aux questions environnementales. À mi-mandat, le bilan dressé montre qu'un nombre important de propositions ont d'ores et déjà vu le jour ou sont en passe de prendre corps. À celles-ci, s'ajoutent des initiatives et des actions menées sur des problématiques concrètes, visibles et originales. Face à l'urgence climatique qui s'impose à chacun de nous, il a également été décidé de créer un Comité citoyen pour la transition écologique et solidaire, en vue de l'élaboration d'un Agenda 2030. Toutes ces démarches témoignent de l'engagement de la Ville à parfaire sa transition écologique, enclenchée depuis 2010.





UN DOUBLE DÉFI RELEVÉ

1. Inscrire la réflexion dans une démarche de démocratie participative.

2. Réfléchir sur les questions écologiques et les implications sociales et sociétales qu'elles engendrent.

Le Comité citoyen, composé de 34 membres, répartis en 4 collèges, a commencé ses travaux dès son installation, qui a eu lieu le 26 mars 2022. Réunions de travail, ateliers thématiques, mais aussi rencontres avec des intervenants extérieurs permettent aux membres de s'approprier diverses problématiques qui feront l'objet de projets dans le cadre des ODD (Objectifs de Développement Durable) de l'Agenda 2030 de l'ONU, à l'échelle du territoire communal.

Le calendrier fixe des réunions mensuelles auxquelles s'ajoutent des échanges avec les membres du Comité de pilotage, composé d'élus et le Comité technique, composé d'agents de la collectivité.

NOUS L'AVIONS DIT, NOUS L'AVONS FAIT.

ENTRETIEN DU CAILLY AFIN DE PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE

Afin de favoriser la biodiversité, des murets ont été déconstruits et des banquettes installées au niveau des berges, afin d'adoucir les pentes vers les rives. Pour parfaire cette restauration écologique, 200 plantes, arbustes et arbres ont également été plantés. Ces aménagements ont ainsi permis de voir apparaître des batraciens (auparavant empêchés de s'installer à cause des infrastructures en place), mais aussi d'autres espèces comme des libellules.



INSTALLATION D'UN COCOTTARIUM LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Une poule, c'est 150kg de déchets alimentaires consommés par an. Grâce à la collaboration avec le programme Cocott'arium, un poulailler collectif et participatif a été installé le 16 septembre 2022 dans le parc Signa pour que chacun puisse y valoriser ses résidus de cuisine.

L'entretien de la structure et des 8 "résidentes" est assuré par la Régie des Quartiers de Rouen, une association de l'économie sociale et solidaire intervenant dans le domaine de la propreté urbaine.



MISE EN PLACE DU TRI SÉLECTIF DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

La lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets, à la cuisine centrale comme dans les écoles, sont au cœur des engagements de la Ville de Maromme. Un nouveau dispositif a donc été adopté, qui consiste à trier les biodéchets, c'est-à-dire, l'ensemble des restes alimentaires. Pour ce faire, la Municipalité a signé un partenariat avec la société coopérative et participative TerraLéo, afin de réduire de manière significative les déchets alimentaires et de les valoriser au travers de la méthanisation ou du compostage. Ainsi collectés puis transformés en Normandie, les biodéchets de la ville connaissent désormais une seconde vie. L'objectif zéro déchet est en passe de se réaliser à Maromme !



IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL SUR DU PAPIER ISSU DE LA FILIÈRE DES DÉCHETS, 100% RECYCLÉ



ÉCOLABÉLISATION DES MANIFESTATIONS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL



DÉVELOPPEMENT DES CHEMINS FORESTIERS DANS LE BOIS DE LA MAINE ET LE BOIS DE LA VALETTE



• MISE EN PLACE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LE THÈME DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA GESTION DES DÉCHETS À DESTINATION DES HABITANTS



CRÉATION DU MOIS DE L'ENVIRONNEMENT

Durant ce mandat, la ville a lancé deux éditions du « **Mois de l'environnement** » avec pour intention de développer une politique active de sensibilisation du grand public au respect et à la préservation de l'environnement. Cet évènement, d'envergure inédite, a rencontré un franc succès auprès de la population et notamment des jeunes générations ! En septembre 2021 et 2022, de nombreuses manifestations ont ainsi été organisées dans toute la ville pour aller à la rencontre des habitants et réaliser des actions locales de grande ampleur, à l'image des campagnes de nettoyage des quartiers ou de la journée sans voiture. En parallèle, diverses animations ont également été mises en place pour faire de ce mois de septembre LE rendez-vous à ne pas manquer chaque année !



PROJETS EN COURS DE RÉALISATION



OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La ville de Maromme a récemment mis en place plusieurs mesures visant à diminuer sa consommation d'énergie. Par l'intermédiaire de la Métropole, l'éclairage public a été coupé de 00h30 à 05h30. En outre, la Municipalité a décidé de supprimer l'éclairage ornemental de ses bâtiments publics, qui ne présentent pas d'intérêt en matière de sécurité ou de visibilité. Enfin, la Ville modernise son éclairage urbain grâce à la technologie LED, qui est plus économe et plus durable que les anciennes technologies. Ces décisions politiques engagées permettent de préserver l'environnement et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

PLANTATION DE 600 ARBRES

Des mesures importantes ont été prises dans le cadre de la politique environnementale de la Ville. Elle s'est en effet engagée à planter 600 arbres au cours de ce mandat, afin de répondre aux défis écologiques actuels. Cette décision s'inscrit dans un effort plus large pour préserver et protéger la faune et la flore locale. La plantation d'arbres permettra non seulement de réduire l'impact des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de créer de nouveaux habitats pour les animaux. Les arbres aideront également à améliorer la qualité de l'air en absorbant les polluants atmosphériques et en produisant de l'oxygène. 350 arbres ont déjà été plantés depuis le début de ce mandat.



PROJETS PRÉVUS

- CRÉER UNE CHARTE VISANT À INTERDIRE L'UTILISATION DE PESTICIDES DANS LES JARDINS.
- FAIRE DE MAROMME UNE VILLE ZÉRO PLASTIQUE EN LUTTANT CONTRE SON UTILISATION À L'ÉCHELLE DE LA VILLE.
- IMPLANter UNE FERME PÉDAGOGIQUE DANS LA VILLE
- CONSTRUIRE UN ARBORETUM À PROXIMITÉ DU PARC SIGNA, EN PARTENARIAT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
- DOUBLER LE NOMBRE DE RUCHES (TENTATIVES AVORTÉES PAR SUITE D'ATTAQUES DE FRELONS ASIATIQUES)

NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN !

IMPLANTATION DE POTAGERS PARTICIPATIFS DANS LES QUARTIERS CLÉRETTE ET CLAIREJOIE

Portée par la Ville de Maromme et Habitat 76 et conduite par "On va semer", cette initiative vise à rassembler les habitants autour d'un projet participatif de gestion commune et d'échanges.



CRÉATION D'UN COMITÉ CITOYEN POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Né de la volonté municipale d'agir collectivement contre le réchauffement climatique et ses conséquences, le Comité citoyen pour la transition écologique et solidaire a été officiellement lancé le 26 mars 2021. Sous la responsabilité de Nelly Tocqueville et d'Alexandre Lefebvre, cette nouvelle institution a permis la mise en place d'actions concrètes pour la transition écologique et environnementale de la commune.



CRÉATION D'UNE MARE DANS LE BOIS DE LA VALETTE

Une mare en plein coeur de la forêt communale a été créée fin 2020. Le but est à la fois de reconstituer un espace naturel, mais également de permettre la gestion durable des eaux pluviales, puisque celle-ci a pour effet de venir absorber les éventuels ruissellements de la zone industrielle de la Maine.



DÉFINITION DE NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CADRE DE L'AGENDA 2030

Cet agenda, qui s'inscrit dans la continuité des engagements de la COP 21, représente un véritable acte fondateur qui doit conduire Maromme vers l'application d'une politique résolument tournée vers une écologie sociale et lui permettre de s'inscrire dans un projet de société à l'échelle nationale.

RENFORCEMENT DE LA BRIGADE PROPRETÉ

La propreté urbaine est un enjeu important pour la Ville. Elle est l'une des pierres angulaires qui concourent au cadre de vie et au bien-être de chacun. C'est la raison pour laquelle les élus ont décidé de créer une brigade entièrement dévolue à cette mission.



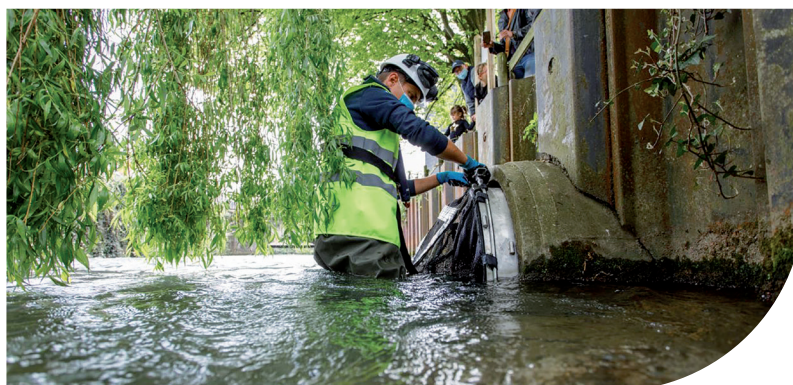
MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS ET DE BROYEURS POUR LA POPULATION

La Ville a mis à disposition de tous les habitants 50 bacs à compost ainsi que deux broyeurs végétaux pour développer la pratique du recyclage, avec pour objectif de diminuer la production de détritux et les déplacements en déchetterie.



POSE D'UN FILET ANTI-DÉCHETS DANS LE CAILLY

La présence du plastique dans les mers, les fleuves et cours d'eau constitue un véritable fléau. Son impact dramatique sur l'environnement n'est plus à démontrer. Pour lutter contre ce type de pollution, la collectivité a décidé, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, d'installer des filets anti-déchets aux abords du Cailly. L'expérience a été amorcée en novembre 2021 et ce sont déjà plus de 500kg qui ont été collectés.



RÉTABLISSEMENT DU LIT DE LA RIVIÈRE DU CAILLY AU DROIT DE LA PROMENADE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE

Par cette action, la commune a permis le rétablissement progressif du corridor écologique de la faune et la flore aquatique. Plusieurs aménagements devraient à ce titre voir le jour dans les mois à venir pour redonner vie au Cailly.

2. URBANISME / AMÉNAGEMENTS

○ MAROMME BOUGE, MAROMME CHANGE

- La Ville de Maromme met en place une politique d'aménagement et d'urbanisme ambitieuse visant à moderniser son tissu urbain tout en préservant son patrimoine. La Municipalité a ainsi lancé plusieurs projets innovants tels que la rénovation de bâtiments historiques ou encore la création de nouvelles zones d'activités économiques. Cette politique s'inscrit dans une démarche de développement durable, avec une attention particulière portée à la qualité de vie des habitants et à la préservation de l'environnement. Les initiatives de la Ville de Maromme en matière d'aménagement et d'urbanisme lui permettent de se positionner comme une commune dynamique et attractive, offrant un cadre de vie de qualité à ses habitants.





***NOUS L'AVIONS DIT,
NOUS L'AVONS FAIT.***

REVALORISATION PAR DES AMÉNAGEMENTS DE QUALITÉ ET UNE CHARTE PAYSAGÈRE DES ANCIENNES FRICHES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES LAISSÉES À L'ABANDON

Quand la nature et l'état de conservation de la friche industrielle le permettent, la Ville s'emploie à réhabiliter ses anciens bâtiments pour leur redonner une nouvelle vie. Les plus beaux exemples sur la commune demeurent à ce jour les projets de la Poudrerie Royale, qui accueille désormais de nombreux commerces et de la Canopée qui abrite la Maison Municipale des Solidarités.

La Ville s'est également appliquée à rendre inconstructibles ses espaces naturels et à limiter son étalement urbain, en utilisant les espaces laissés vacants par d'anciennes friches industrielles. En parallèle, elle a également procédé au rachat de plusieurs terrains bâtis, pour augmenter sa surface végétale et ainsi agir pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION



RÉAMÉNAGEMENT DE LA DEUXIÈME PARTIE DE LA RUE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE

Sous la conduite des services de la Métropole Rouen Normandie, ce projet vise à créer une identité urbaine forte pour la rue des Martyrs de la Résistance, tout en confortant l'activité économique locale. Il s'agit ainsi d'améliorer le cadre de vie des habitants, en proposant un espace public de qualité, agréable et fonctionnel, dans la continuité du premier tronçon achevé 2019. Mais l'ambition de ce projet va bien au-delà des simples considérations esthétiques, puisqu'il s'agit également de contribuer à l'accroissement des mobilités douces sur le territoire. Cette initiative s'inscrit ainsi dans une logique de développement durable, en répondant aux attentes d'une partie de la population, adepte des modes de déplacements

alternatifs. L'optimisation des conditions de circulation sur cet axe partagé est donc aussi un enjeu majeur du projet. La rue des Martyrs est sans conteste la voie la plus importante de la ville ; très empruntée par les automobilistes depuis des décennies et demain par les cyclistes. Il était donc primordial de proposer des aménagements qui facilitent la circulation, tout en garantissant la sécurité des usagers. Enfin, le projet vise à améliorer les dessertes piétonnes. Il s'agit ici de favoriser les déplacements à pied pour les habitants et les usagers, en proposant des aménagements adaptés et sécurisés pour permettre un mode de vie plus sain et plus respectueux de l'environnement.

PROJETS PRÉVUS

- RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU PARC SIGNA ET DES ABORDS DE LA SALLE FRANÇOIS VILLON (PARKINGS, ESPACES VERTS...)

- RÉALISATION D'AIRES DE PIQUE-NIQUE LE LONG DU CAILLY.

NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN !



PROLONGEMENT DE LA COULÉE VERTE DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE

Cet espace vert qui traverse une grande partie du centre-ville, de la rue du 8 mai jusqu'à la rue de la République (en passant par le Village des Aubépins, le conservatoire municipal de musique et la médiathèque Le Séquoïa), fait l'objet d'une prolongation pour venir se connecter aux berges et à la balade du Cailly, grâce à des aménagements piétonniers et cyclables.



RENATURATION DU PARKING DE L'ESPACE CULTUREL BEAUMARCHAIS

Ces places de stationnement ont été conçues en pavés ajourés permettant à la pelouse de pousser. Les agents municipaux ont également procédé à la plantation de quatre liquidambars de 5 mètres de haut qui ornent l'îlot central. Enfin, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées, ainsi qu'un portique pour empêcher l'accès aux véhicules lourds.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC AUX ABORDS DE L'ÉGLISE

Cette métamorphose, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par la Métropole Rouen Normandie à hauteur de 645 000 €, vise à améliorer l'accès aux services autant que le cadre de vie des habitants. Les travaux se sont concentrés autour du parvis Jacques Hamel et de la rue de la République durant le printemps 2023.



INAUGURATION DU SQUARE COLETTE PRIVAT

Le 8 mars 2022, la Municipalité a inauguré le square Colette Privat (Maire de Maromme de 1977 à 1998), en présence d'élus locaux et de membres de sa famille. Le 8 mars - journée internationale des droits des femmes - a été choisi de façon symbolique pour rendre hommage à cette grande figure locale.



La mobilité est au coeur des préoccupations des élus, notamment dans des zones urbaines particulièrement denses comme celle de Maromme. À l'heure où chacun prend conscience de l'urgence climatique et de la menace que fait planer la sédentarité sur notre santé, il est primordial d'accompagner et d'encourager la transition vers des modes de transport plus propres et plus actifs. Depuis plusieurs années, cette évolution est impulsée par la Municipalité au moyen d'une réappropriation des berges du Cailly et d'un certain nombre d'aménagements. Elle prend notamment la forme d'un meilleur partage de l'espace public et d'une adaptation de la voirie, afin de laisser place aux mobilités douces, tout en couvrant l'ensemble des besoins de déplacement des ménages.



3. MOBILITÉ



VERS UNE DYNAMIQUE DU CHANGEMENT

Des infrastructures pour la pratique du vélo et des cheminements piétons renforcés, un déploiement des bornes de recharge électrique optimisé, mais également un réseau de transports en commun étendu : jour après jour Maromme voit ses espaces publics se transformer pour s'adapter aux mobilités de demain et assurer à chacun le meilleur cadre possible pour ses déplacements quotidiens. Petit tour d'horizon des évolutions sur le territoire de la commune...

NOUS L'AVIONS DIT, NOUS L'AVONS FAIT.

MISE EN PLACE DE LA LIGNE 10 POUR UNE AMÉLIORATION DE LA DESSERTE LOCALE.

La ligne 10, au départ de Maromme, effectue toutes les 15 à 25 minutes (du lundi au samedi, de 06h45 à 20h et le dimanche jusqu'à 19h) une liaison rapide avec Mont-Saint-Aignan (campus, clinique du Belvédère) pour ensuite rejoindre le Lycée Flaubert de Rouen, en passant par la mairie de Bois-Guillaume. Elle assure également des liaisons intracommunales entre la ville haute et la ville basse (gare SNCF, parc Signa, Z.A. de la Maine). La mise en place de cette desserte, attendue depuis des années, est une excellente nouvelle pour la commune et sa population, dont les déplacements se trouvent grandement simplifiés avec notamment un accès facilité au centre de loisirs ou à la zone industrielle de La Maine. Les habitants de Maromme peuvent ainsi profiter de toutes les opportunités offertes par la ville sans avoir recours à leur voiture.



PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

RÉALISATION D'UN ITINÉRAIRE PIÉTONNIER ET CYCLABLE RELIANT LA DEMI-LUNE À LA MAINE

Ce nouvel itinéraire sera un véritable atout pour les habitants, car il offrira un moyen sûr, rapide et agréable de se déplacer à pied ou à vélo entre la ville haute et la ville basse. Le parcours sera en effet spécialement aménagé pour les piétons et les cyclistes, avec des pistes séparées pour éviter tout risque de collision. Le point fort de cet itinéraire sera sans nul doute la traversée de la forêt. Pour ce faire, des aménagements en pente douce permettront de franchir cette zone naturelle sans perturber l'écosystème. Le cheminement en courbe, bordé d'arbres, offrira ainsi une expérience unique aux usagers.



DÉPLOIEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES

De nouvelles bornes de recharge électriques seront déployées sur les zones de stationnement pour parvenir au doublement de leur nombre d'ici la fin du mandat.





REMPLACEMENT DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DES SERVICES DE LA VILLE PAR DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La ville remplace progressivement sa flotte automobile actuelle par des véhicules électriques. Cette décision a été prise dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les nouveaux véhicules sont équipés de batteries haute performance qui permettent une autonomie suffisante pour les déplacements quotidiens des agents de la ville. Ce changement de flotte automobile reflète la volonté de la ville d'accélérer la transition vers des modes de transport plus durables et respectueux de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES SÉCURISÉES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Dans le cadre de réaménagement de la rue des Belges et de la rue du 8 mai, deux nouveaux tronçons vont voir le jour prochainement. L'objectif est de favoriser une nouvelle fois les modes de déplacement doux, assurant ainsi plus de sérénité et de sécurité. Ce nouvel aménagement confirme la détermination des élus d'offrir à la ville et à ses habitants les infrastructures qui encouragent ces déplacements non polluants, limitent la présence des automobiles et améliorent le cadre ainsi que la qualité de vie.



**NOUS SOMMES
ALLÉS PLUS LOIN !**



AMÉNAGEMENT D'UN ITINÉRAIRE DE PROMENADE LE LONG DU CAILLY

Un chantier de plusieurs mois permet désormais à chacun de profiter d'un cheminement destiné à accueillir toutes les pratiques de loisirs (marche, vélo, course à pied, etc.). Cette balade en bord de rivière, qui relie plusieurs quartiers au centre-ville, permet également de rejoindre différents équipements socioculturels de la commune (école de musique, centre médico-social, académie du SHED, crèche municipale, espace culturel Beaumarchais, etc.).

4. SOLIDARITÉ

CULTIVONS LE VIVRE ENSEMBLE

Ces trois dernières années, la commune et le Centre Communal d'Action sociale ont, plus que jamais, adapté les dispositifs existants pour répondre aux besoins de leurs administrés, en axant sur la solidarité et les liens intergénérationnels. L'équipe municipale a développé au cours du mandat de nombreuses actions pour favoriser le vivre ensemble, améliorer le cadre éducatif des plus jeunes et les services proposés aux familles, aider les plus précaires et rendre la ville plus inclusive.

NOUS L'AVIONS DIT, NOUS L'AVONS FAIT.

INSTAURATION D'UN "PERMIS DE LOUER", AFIN DE LUTTER CONTRE LA LOCATION DE LOGEMENTS PRIVÉS INSALUBRES

La Municipalité, qui lutte depuis des années contre le mal-logement, a décidé d'expérimenter ce nouveau dispositif sur une partie de son territoire. L'outil doit permettre d'éviter la mise en location d'habitations portant atteinte à la sécurité des occupants ou à la salubrité publique, tout en améliorant, à terme, le patrimoine et l'attractivité de la commune. Ainsi, chaque propriétaire bailleur dont le(s) bien(s) se situe(nt) dans le périmètre du permis de louer doit désormais informer la collectivité de sa/leur mise en location et se soumettre à un processus administratif pour valider sa démarche.



CRÉATION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SENIOR AVEC LE CO-COON SOCIAL CLUB

La première pierre du Co-Coon Social Club a officiellement été posée en octobre 2022. Ce concept unique en France, qui prendra place aux abords du square Colette Privat, comprendra 38 appartements privés et 87 logements sociaux gérés par le bailleur Quevilly Habitat. Labellisé HS2 (Haute Sécurité Santé) le projet devrait marquer un tournant en matière d'accompagnement des seniors, grâce à son habitat inclusif et participatif.

FAVORISER LA PRESCRIPTION D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES "SUR ORDONNANCE"

À Maromme, labellisée « ville active et sportive », une politique volontariste est menée depuis de nombreuses années en faveur du développement et de l'accès au sport pour tous. Convaincue des multiples bienfaits de l'activité physique, la Ville s'est engagée aux côtés de l'association Vital'Action dans le but de développer la pratique du « sport sur ordonnance ».

FIXATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA VILLE

La ville, qui compte déjà 55% de logements sociaux, a fait en sorte de diminuer ce pourcentage afin de garantir le meilleur soutien possible aux Marommois les plus modestes.



CRÉATION DE LA MAISON MUNICIPALE DES SOLIDARITÉS ET DE SON ESPACE DE VIE SOCIALE "LA CANOPÉE"

Située dans une ancienne usine de textile, au 27 rue Berrubé, la Canopée ou maison municipale des solidarités a ouvert ses portes après plusieurs mois de retard imputables à la situation sanitaire. Ce projet, dont la dénomination évoque l'écosystème présent à la cime des arbres, a été pensé comme un lieu ressource permettant la prise en charge active des usagers, autant que la coordination entre les différents professionnels de l'action sociale présents sur le territoire. La Ville s'est ainsi entourée de nombreux partenaires pour mener à bien son action, dont la CARSAT, la Mission locale ou encore le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), sans oublier Médiaformation et ses ateliers de compétence...



RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION AUTOUR D'OCTOBRE ROSE

Chaque année, le mois d'octobre est traditionnellement consacré à la lutte contre le cancer du sein. Reconnaisable à son mythique ruban, la campagne « Octobre rose » mobilise professionnels de santé, associations et collectivités, à l'image des actions entreprises par Maromme pour sensibiliser la population à la question du dépistage, notamment à travers des campagnes de sensibilisation, des expositions, des conférences ou encore des marches.

MISE À DISPOSITION D'UN MINIBUS MUNICIPAL POUR LES RÉSIDENCES AUTONOMIE.

Un véhicule des services techniques a été mis à disposition des résidences autonomie et vise également à faciliter les déplacements du centre de loisirs, du service scolaire et des associations locales. Cette initiative a pour objectif d'accroître la mobilité de certaines franges de la population et d'améliorer l'accès aux activités de la ville.



NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN !



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Ces dernières années, la Ville a déployé et renforcé les initiatives autour de cinq grands axes : « Culture Sport Loisirs », « Prévention Santé Sécurité », « Jeunesse et Citoyenneté », « Égalité professionnelle » et « Éducation et Parentalité ». Chacun de ces volets a induit des actions en faveur, par exemple, de la mixité dans les activités culturelles et sportives, de la prévention sur les questions liées à la sexualité ou encore de la parité au sein de la collectivité.

- LANCEMENT DE TRAVAUX DE RÉFECTION POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

- OUVERTURE D'UN LOGEMENT DE MISE À L'ABRI POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

- MISE EN PLACE D'UNE CORRESPONDANCE ENTRE PERSONNES ÂGÉES ET COLLÉGIENS POUR TISSER DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

- ORGANISATION DE LA "SEMAINE BLEUE" ET DE PORTES OUVERTES DANS LES RPA POUR LES SENIORS

- SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTES FORMES DE HARCÈLEMENT

- CONSTITUTION D'UN CONSEIL DES DROITS ET DES DEVOIRS DES FAMILLES POUR LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

MISE EN PLACE DE COLLECTES CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Depuis plusieurs années, la ville s'engage à venir en aide aux femmes pour qui l'accès aux produits de première nécessité reste difficile, notamment à travers des collectes de produits d'hygiène féminine. Pour rappel, en 2023, 15% d'entre elles sont encore en situation de précarité menstruelle en France...



MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION "DES LIVRES À SOI" POUR LUTTER CONTRE L'ANALPHABÉTISME.

Le dispositif Des Livres à Soi, mis en place par la médiathèque le Séquoïa depuis décembre 2022 avec le soutien du Salon du Livre Jeunesse de Montreuil, a permis à des familles marommaises pour qui le livre n'est pas un objet commun, de découvrir la littérature jeunesse au travers d'ateliers ludiques. Plusieurs sessions conviviales ont été organisées, à l'occasion desquelles les parents ont pu développer des liens entre eux et décomplexer leur approche de l'objet livre. Les familles ont ainsi peu à peu surmonté ce rapport au livre parfois difficile dû à l'illettrisme, la barrière de la langue ou encore le manque de pratique.



ORGANISATION DE COLLECTES EN SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

Durant tout le mois de mars 2022, les élus ont tenu une permanence dans le hangar 506, situé rue du Moulin à Poudre. La Ville a également servi de plateforme relais, pour permettre aux collectivités et associations locales, ne disposant pas d'espaces de stockage, de venir déposer le fruit de leurs collectes. En parallèle, deux véhicules municipaux, mis à la disposition de la Protection civile, assuraient les transferts. Une fois empaqueté, l'ensemble des dons a ensuite été convoyé vers l'usine Renault Sandouville du Havre, base logistique pour la Normandie, afin d'assurer l'acheminement jusqu'à la frontière ukrainienne.

ENVOI DE MOBILIER SCOLAIRE EN MAURITANIE

En juillet 2022, la Ville de Maromme a fait don de son ancien mobilier scolaire à l'association culturelle, sportive et éducative des jeunes d'Harr, afin de contribuer à l'éducation des enfants de pays en développement. Tables et chaises ont été acheminées par l'association à travers l'Afrique pour le plus grand bonheur des écoliers de Mauritanie.



PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- ACHEVER LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP D'ICI 2025

- PROPOSER LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE SUR DEMANDE POUR LES SENIORS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

5. ÉCONOMIE, COMMERCE, EMPLOI



NOUS L'AVIONS DIT, NOUS L'AVONS FAIT.

ASSURER LA COMPLÉMENTARITÉ DE L'OFFRE DE COMMERCES ET SERVICES DANS LA NOUVELLE POUDRERIE ROYALE

La Poudrerie Royale, ancienne fabrique de poudre à canon, est la nouvelle galerie marchande de Maromme. Situé entre la rivière et le square Colette Privat, cet endroit est devenu, en l'espace d'un an, un véritable lieu de vie pour les Marommois. Au-delà de la Poudrerie, Maromme a connu un fort regain d'attractivité qui s'est traduit par l'installation de multiples commerces et services en ville.



CRÉATION D'UN PÔLE SANTÉ PERMETTANT L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MÉDECINS, DE PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Initié quelques mois avant le début de la pandémie, le chantier du pôle de santé de la Maine a pour objectif de développer une synergie entre les acteurs du monde médical et de proposer une offre de soins la plus large possible aux habitants. Divers professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ou encore orthophonistes) proposent ainsi une prise en charge globale sur un même lieu et devraient à l'avenir mettre en place de nombreux projets communs comme des actions de prévention...

ENCOURAGER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE

En renforçant l'attractivité des locaux industriels du Moulin à Poudre, notamment par le biais d'une remise en état et d'un ravalement de la zone d'activité, la Ville a permis d'encourager le développement de l'activité économique et notamment celle des entreprises artisanales qui sont au cœur du tissu économique local et assurent un lien social sur le territoire.



NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN !

MISE EN PLACE D'UNE SOIRÉE DE L'ORIENTATION POUR LES ÉTUDIANTS MAROMMAIS

OBTENTION DU 1^{ER} ET 2^E SOURIRE DU LABEL NATIONAL "COMMERCE DE PROXIMITÉ DANS LA VILLE"

L'association « La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville » attribue aux communes un label qui récompense une politique volontaire et consensuelle en matière de maintien et de développement des activités économiques de proximité. Après une première récompense, obtenue en 2020, Maromme s'est vu décerner son deuxième sourire en juin 2022 ! Une marque de reconnaissance et une vraie fierté pour les partenaires économiques de la ville, qui se retrouvent ainsi honorés pour leurs actions.



CRÉATION D'UN GRAND ÉVÈNEMENT INNOVANT EN FAVEUR DE L'EMPLOI LOCAL



Le 6 avril 2023 s'est déroulée la première édition du « Sport vers l'Emploi ». Ce forum d'un nouveau genre visait à favoriser l'insertion en conciliant activités sportives et recherche d'emploi. Organisée au complexe sportif Paul Vauquelin, la manifestation a permis de faciliter le rapprochement entre les Marommois et les entreprises locales, grâce au soutien d'associations sportives du territoire et d'institutions intervenant dans le champ de l'inclusion ou de l'insertion professionnelle. À cette occasion, pas moins d'une douzaine de recruteurs se sont tenus à la disposition des candidats, âgés de 18 à 35 ans, en présence de nombreux partenaires dont le Pôle Emploi ou la Mission Locale.

INCITATION DES COMMERÇANTS DE LA VILLE À S'INSCRIRE SUR UNE PLATEFORME, AFIN DE PROPOSER À PRIX RÉDUIT LES INVENDUS ALIMENTAIRES POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE.

PROJETS PRÉVUS

- MISE EN PLACE D'UN "CASHBACK" POUR LES COMMERÇANTS DES CENTRES BINCHE ET PLEIN SUD AFIN DE REDYNAMISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

- CRÉATION D'UN GRAND FORUM DE L'EMPLOI POUR LES MAROMMAIS EN LIEN ÉTROIT AVEC LES ACTEURS DU MONDE ÉCONOMIQUE DE LA VALLÉE DU CAILLY

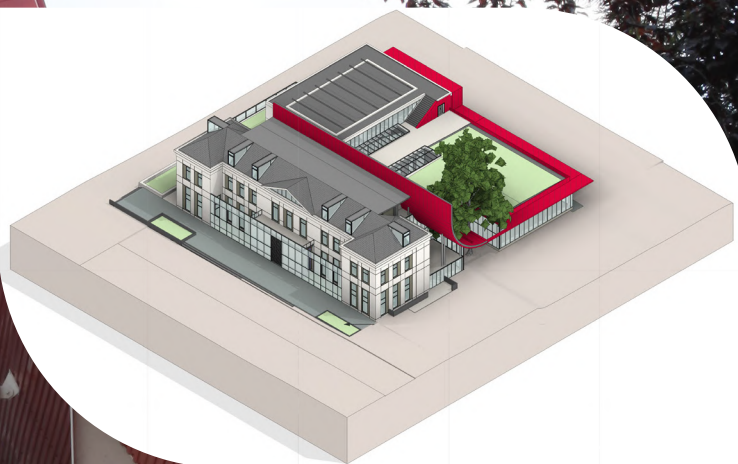
6. SERVICES À LA POPULATION

RÉALISÉ

- MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

EN COURS DE RÉALISATION

- RACCORDEMENT DE CHAQUE HABITANT À LA FIBRE
- RÉINSTALLATION DE L'HÔTEL DE VILLE DANS SON LIEU D'ORIGINE



NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

- AGRANDISSEMENT DU COLUMBARIUM ET MISE EN PLACE D'UNE FONTAINE DU SOUVENIR POUR LA DISPERSION DES CENDRES

7.ÉDUCATION, JEUNESSE



NOUS L'AVIONS DIT, NOUS L'AVONS FAIT.



ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL EN CRÈCHE COLLECTIVE

La crèche Liberty a ouvert ses portes au sein de la Poudrerie Royale le 25 mai 2021. Grâce au partenariat avec la Ville de Maromme, 20 places sur les 40 proposées ont été réservées au profit des Marommois. Les enfants accueillis sur site bénéficient d'activités multiples, d'un potager pédagogique, d'un théâtre de marionnettes, d'un espace multisensoriel et d'une cuisine maison faite sur place. À noter que cet établissement est éligible à la PSU (prestation de service unique) qui garantit un tarif accessible à chaque famille grâce à un barème national établi par la Caisse Nationale des Allocations Familiales, prenant en compte les revenus et la composition familiale.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

En février 2023, le Conseil Municipal des Jeunes faisait son grand retour à Maromme. Cette instance citoyenne participative, mise en sommeil durant le Covid-19, permet l'expression de la jeunesse et sa participation à l'élaboration de projets d'avenir. Ainsi, dix-sept collégiens, élus par leurs camarades, peuvent désormais faire entendre leur voix et participer activement à la vie de la commune durant leurs deux années de mandat.



MISE EN PLACE DE CLASSES FLEXIBLES DANS LES ÉCOLES

La Ville a mis en place dans les écoles Ferry, Delbos, Flaubert et Delarue-Madrus, pas moins de 12 classes flexibles dans le but de permettre aux élèves de devenir les acteurs de leur apprentissage. Cette nouvelle méthode pédagogique vise à créer un environnement stimulant et à favoriser l'autonomie des élèves en leur offrant la possibilité de choisir leur mode de travail et leur place dans la classe.

MISE EN PLACE DE TABLES DE TRI DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



La Ville a pris une initiative importante pour lutter contre le gaspillage alimentaire en installant des tables de tri dans les trois écoles élémentaires de la ville. Cette installation permet aux élèves de faire le tri entre les restes de nourriture, de boisson et les emballages, afin de les recycler ou de les composter. En plus de réduire le gaspillage alimentaire, cette mesure vise à sensibiliser les élèves sur l'importance de préserver les ressources naturelles et de réduire les déchets. Les enfants sont ainsi encouragés à adopter des comportements responsables en matière d'environnement dès leur plus jeune âge.

- ACCROISSEMENT DE 300% DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES POUR LA BOURSE COUP DE POUCE DEPUIS 2020.

- MISE EN PLACE DES INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR LE CENTRE DE LOISIRS ET LA RESTAURATION SCOLAIRE.

- PRÉVENTION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES AUTOUR DE L'USAGE DE LA TROTTELETTE ET DU VÉLO

- INSTALLATION DE PARCS À VÉLOS DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

CRÉATION D'UNE MAISON MUNICIPALE DE LA PETITE ENFANCE

Maromme a créé une Maison Municipale de la Petite Enfance, un projet ambitieux visant à améliorer l'accueil des enfants et des familles dans la ville. Pour cela, d'importants travaux ont été réalisés pour améliorer l'accueil des enfants dans la crèche « Françoise Dolto ». L'endroit dispose donc désormais d'un espace plus spacieux et mieux équipé pour recevoir les petits. La création d'un guichet unique pour tous les modes d'accueil permet également aux familles de trouver plus facilement les informations dont elles ont besoin et de faciliter leurs démarches administratives. Enfin, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap est désormais garantie.



NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN !



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE THÉRÈSE DELBOS

Fermée depuis le 16 juin 2021, après la découverte de l'effritement d'un plafond, l'école Thérèse Delbos s'est offert une nouvelle jeunesse afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions !

MISE EN PLACE DU CLUB IMAGINER ET PARLER

Dans le cadre de sa programmation « politique de la ville 2022 », la Municipalité a travaillé en collaboration avec l'association Coup de Pouce et des représentants des écoles maternelles sur les questions de la réussite éducative avec la mise en place de "CLIP" (Clubs Imaginer et Parler). Ce dispositif s'adresse aux enfants plutôt silencieux, avec un langage restreint, approximatif, voire incorrect et vise à les accompagner au quotidien.



LIRE ET FAIRE LIRE

Dans le cadre de son "Projet éducatif de Territoire", Maromme a mis en place une action d'accompagnement à la lecture sur les temps scolaires et périscolaires. La démarche est simple : des bénévoles consacrent une partie de leur temps libre aux enfants de la commune pour favoriser leur approche de la littérature.

QUARTIERS D'ÉTÉ

« Quartiers d'été 2020 » s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. Ce projet marommois, porté par le MDMSA (club de badminton) et soutenu par la Ville de Maromme, s'articule autour d'animations de « AirBadminton » (badminton en plein air), afin non seulement, de favoriser la pratique sportive auprès du plus grand nombre, mais aussi de fédérer et tisser du lien entre les familles durant le mois d'août.



MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC L'AFEV

Le partenariat entre la Ville (via le Centre Communal d'Action sociale) et l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville a permis un accompagnement individualisé des enfants scolarisés en élémentaire et au collège par des étudiants. Autre action impulsée par la Ville, l'accompagnement vers la lecture des enfants scolarisés en moyenne ou dernière section de maternelle a également donné lieu à la signature d'un partenariat avec l'AFEV. Celle-ci s'inscrit dans une démarche de prévention de l'illettrisme.

MISE EN PLACE DES SÉJOURS JEUNES

La Ville a mis en place en 2022 des séjours d'une semaine en direction de la jeunesse. Au coeur de ces actions, la volonté de la Municipalité est de permettre aux plus jeunes de prendre une véritable bouffée d'air, mais aussi d'apprendre, de s'enrichir des autres et d'un nouvel environnement.



OUVERTURE DE LA GARDERIE LOUISE MICHEL

Le 6 septembre 2021 s'est tenue l'inauguration de la garderie Louise Michel. Entièrement refaite à neuf et modernisée, la structure accueille désormais les enfants de l'école Delbos élémentaire durant les périodes scolaires.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- INSTALLATION D'UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE À PROXIMITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN
- FOURNIR GRATUITEMENT À CHAQUE ÉLÈVE UN PACKAGE DE FOURNITURES SCOLAIRES EN LIEN AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

- MISE EN AVANT DE LA RÉUSSITE DE MAROMMAIS EN LES DÉSIGNANT "AMBASSADEURS" AFIN QU'ILS PARTAGENT LEURS EXPÉRIENCES ET LEURS RÉUSSITES AVEC LES JEUNES DE LA VILLE
- SENSIBILISATION DES PARENTS AU DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE

8. SÉCURITÉ, PRÉVENTION



***NOUS L'AVIONS DIT,
NOUS L'AVONS FAIT.***

- ADHÉSION À L'INITIATIVE "VOISINS VIGILANTS" POUR LES HABITANTS ET COMMERÇANTS DE LA VILLE EN COMPLÉMENT DE L'OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES" DE LA POLICE MUNICIPALE

- MISE EN PLACE DE TRAVAUX D'INTÉRÊTS GÉNÉRAUX À LA SUITE DE DÉGRADATIONS DANS LE DOMAINE PUBLIC

- ACCENTUER LA COMMUNICATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS PAR LA MISE EN PLACE D'ALERTE SMS

- CANDIDATURE AU DISPOSITIF "VILLE PRUDENTE" ET OBTENTION PAR L'ASSOCIATION DE PRÉVENTION ROUTIÈRE DU LABEL, AFIN DE S'ENGAGER PLUS FORTEMENT ENCORE DANS LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- DÉPLOIEMENT DES DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES DANS CHAQUE ÉQUIPEMENT PUBLIC

- DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION AFIN DE LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN !

MISE EN PLACE DU "PORTAIL CITOYEN"

Cette plateforme, qui a remplacé la messagerie citoyenne, permet aux habitants de communiquer avec les agents de la tranquillité publique. Qu'il s'agisse de signalements concernant des nuisances sonores, d'un objet perdu, d'une opération de bon voisinage ou encore d'une demande d'autorisation de débit de boissons, non seulement les administrés peuvent désormais faire part de leurs requêtes, mais aussi prendre rendez-vous avec les agents de la Police municipale.

**INSTALLATION DE
LA COMMISSION
COMMUNALE
D'ACCESSIBILITÉ, GARANTE
DU BIEN-FONDÉ DE
LA RÉALISATION DE
L'ACCESSIBILITÉ DE NOS
BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

**INSTAURATION DES
RAPPELS À L'ORDRE, AFIN
D'APPORTER UNE RÉPONSE
INSTITUTIONNELLE SIMPLE
ET RAPIDE À DES FAITS
SUSCEPTIBLES DE PORTER
ATTEINTE AU BON ORDRE, À
LA SÛRETÉ, À LA SÉCURITÉ OU
À LA SALUBRITÉ PUBLIQUE,
DÈS LORS QUE CEUX-CI NE
CONSTITUENT PAS UNE
INFRACTION PÉNALE**

PROJETS PRÉVUS

- PROPOSER DES REMISES À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE EN LIEN AVEC LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- PROPOSER LE BREVET DE SECOURISME SUR VOLONTARIAT

- MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION AFIN DE SIGNALER PAR GÉOLOCALISATION LES DÉPÔTS SAUVAGES
- RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES PASSAGES PIÉTONS



9.VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

NOUS L'AVIONS DIT, NOUS L'AVONS FAIT.

ORGANISATION D'UNE GRANDE FÊTE DU SPORT ET DES LOISIRS EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS DE LA VILLE

Fin juin 2022, la première édition de cette olympiade 100% marommaise dénommée "Olympic Family" a vu plus de 150 équipes venir relever les défis proposés par les associations sportives de la commune. Petits et grands ont ainsi pu découvrir une vingtaine de disciplines et s'amuser en famille ou entre amis dans un parc Signa baigné de soleil.



**DONNER ACCÈS À CHAQUE
CLASSE DE LA VILLE À
PLUSIEURS SPECTACLES
GRATUITS À L'ESPACE CULTUREL
BEAUMARCHAIS**

**METTRE EN PLACE DE L'ACHAT
EN LIGNE DES PLACES DE
SPECTACLES POUR L'ESPACE
CULTUREL BEAUMARCHAIS**

NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN !

INSCRIPTION AU DISPOSITIF "TERRE DE JEUX 2024"

Le label Terre de Jeux 2024 est une opération inédite, lancée par le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques en juin 2019. Conçu en collaboration avec les acteurs du mouvement sportif, il entend impliquer l'ensemble du territoire et permettre aux collectivités territoriales qui le souhaitent d'y contribuer à leur échelle. En obtenant ce label, Maromme s'est engagée à faire vivre au plus grand nombre les émotions des Jeux et à changer le quotidien de ses citoyens, grâce au sport.



OBTENTION DU 3^E LAURIER DU LABEL "VILLE ACTIVE ET SPORTIVE"

Maromme déploie depuis plusieurs années une politique sportive dynamique mêlant dispositifs incitatifs à destination des habitants(es) et accompagnement des acteurs et actrices du monde sportif. La Ville a également fait du sport l'un des axes stratégiques de son action en matière de santé, d'éducation et de cohésion sociale, à l'image des opérations Vital'Action ou Olympic Family. En outre, la qualité de ses infrastructures séduit même désormais à l'international, comme en témoigne sa sélection en tant que base arrière des Jeux olympiques 2024. Ainsi, c'est tout naturellement que la ville a obtenu le troisième laurier du label Ville Active & Sportive, lors de la cérémonie organisée par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS), pour son « offre émergente et innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté, tenant compte des spécificités du territoire ».

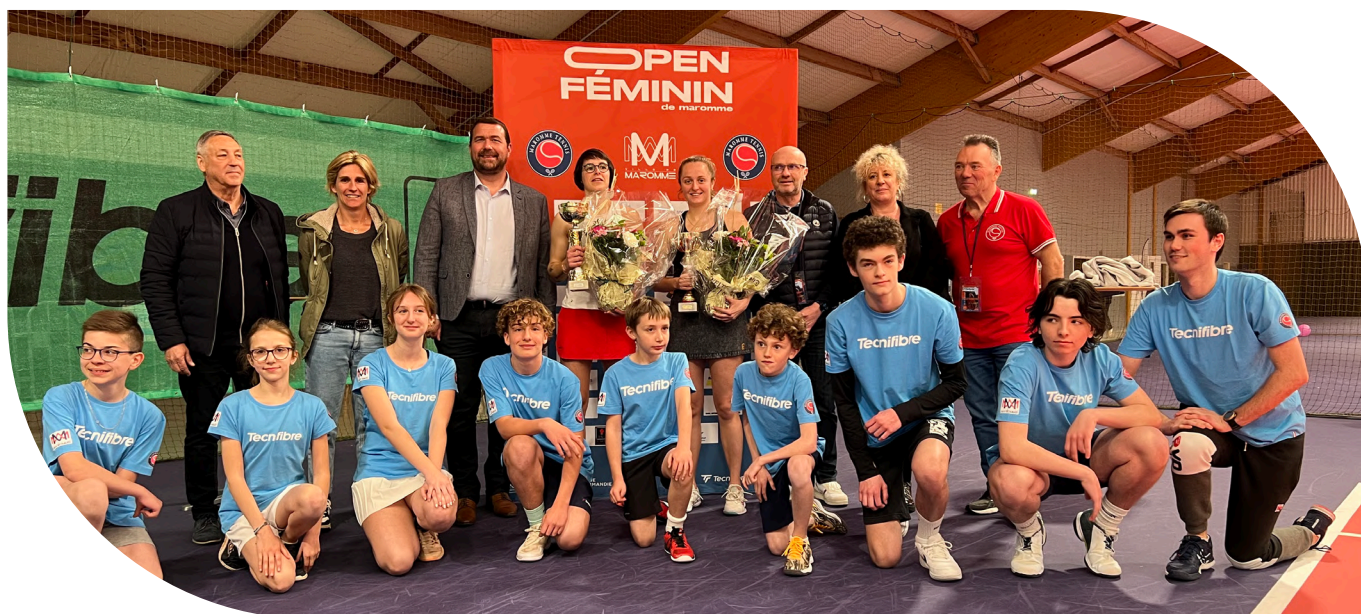
SAUVEGARDE DE LA ROUE TIFINE ET MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

L'ancienne roue à aubes de la Sente-aux-Loups, plus connue sous le nom de « Roue Tifine », est l'un des plus remarquables vestiges du passé industriel de Maromme. Laissée à l'abandon depuis plusieurs années, la roue semblait vouée à la démolition. Fort heureusement, la Municipalité s'est portée acquéreur et a assuré son transfert jusqu'à l'entrée de la côte de La Valette. Désormais désireuse d'oeuvrer à sa restauration, la ville a donc officialisé un partenariat avec la Fondation du patrimoine pour aider à recueillir les fonds nécessaires à sa sauvegarde, dont le montant s'élève à près de 100 000 euros.



DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TENNIS DU GYMNASSE JESSE OWENS

Après s'être interrompu deux ans en raison du contexte sanitaire, le club de Tennis de Maromme organisait en 2023 la 4^e édition de son open féminin dans le cadre du "Circuit National des Grands Tournois". Pour la première fois depuis sa création, le tournoi était classé 3 étoiles, soit la plus haute marche avant le circuit international. Ce niveau inédit lui a permis d'offrir des récompenses plus conséquentes et ainsi d'attirer des joueuses bien connues des amateurs de tennis. La même année, le complexe sportif Jesse Owens s'est refait une beauté après avoir été sélectionné comme base arrière du tournoi WTA de Rouen. Le centre d'entraînement a ainsi accueilli les meilleures joueuses du tennis mondial durant 15 jours avant leur entrée en lice au Kindarena.



PROJETS PRÉVUS

- OBTENTION DU LABEL "CENTRE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN" POUR L'ACADÉMIE DU SHED, INSTALLÉE DANS L'ANCIENNE MAISON PÉLISSIER
- RÉALISATION DE GRANDES OEUVRES DE STREET-ART AFIN D'EMBELLIR LES PIGNONS DES IMMEUBLES
- FAVORISER LES ÉCHANGES CULTURELS INTERNATIONAUX AVEC NOS VILLES JUMELÉES.
- OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE LE SÉQUOIA AU PUBLIC LE DIMANCHE.
- INSTALLATION DE BOÎTES À LIVRES DANS L'ESPACE PUBLIC.
- PROPOSER UN ACCUEIL POUR LES JEUNES ENFANTS À L'ESPACE BEAUMARCHAIS LES SOIRS DE SPECTACLES.
- CRÉATION DE NOUVEAUX ESPACES DE SILENCE DÉDIÉS AU TRAVAIL ET À L'ÉTUDE AU SEIN DE LA MÉDIATHÈQUE.
- CONSTRUCTION D'UNE HALLE MULTISPORTS OUVERTE ET ACCESSIBLE À TOUS SUR LE COMPLEXE PAUL VAUQUELIN



10.COVID

"Le 15 mars 2020, l'épidémie de Covid débutait. Cela fait déjà 3 ans que nous nous sommes pris de plein fouet cette crise épidémique. Entre les phases d'incertitude et d'attente dues aux restrictions ou aux consignes liées à l'épidémie et les moments d'accalmie et de liberté retrouvée, il nous a fallu inexorablement faire preuve d'une adaptabilité insoupçonnée et d'une imagination débordante. Avec l'équipe municipale, nos collaborateurs et nos partenaires, nous sommes restés constamment à l'écoute et aux aguets des usagers, sans relâche, attentifs et volontaires pour engager les solutions qui puissent amortir les répercussions que pouvait créer ce temps arythmique. Durant toute cette année, nous nous sommes concentrés pour mettre au coeur de nos actions la solidarité sous toutes ses formes. Lors du troisième confinement, nous sommes restés en alerte, vigilants vis-à-vis des personnes les plus vulnérables et les plus fragiles."

David Lamiray



NOUS L'AVONS FAIT

- ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS AVEC MISE À DISPOSITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET SOUTIEN FINANCIER À L'ASSOCIATION
- EXONÉRATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DES LOYERS POUR LES ENTREPRISES SITUÉES DANS LES LOCAUX DU MOULIN À POUDRE ET QUI ONT OBSERVÉ UNE BAISSSE DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES
- CAMPAGNE DE VACCINATION DANS LES RÉSIDENCES AUTONOMIE. MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE VACCINATION DANS LE COMPLEXE SPORTIF PAUL VAUQUELIN
- DISTRIBUTION DU COLIS DE FIN D'ANNÉE EN PORTE-À-PORTE AUX SENIORS
- DISTRIBUTION DE 6 000 MASQUES
- PRISE DE CONTACT AVEC LES PERSONNES ISOLÉES
- MISE À DISPOSITION DE TABLETTES NUMÉRIQUES, AFIN D'ORGANISER DES VISIOCONFÉRENCES AVEC LES PROCHES DES RÉSIDENTS DES RPA ET AINSI ROMPRE L'ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS
- MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DÉROGATOIRE D'AIDE FINANCIÈRE ET D'URGENCE ALIMENTAIRE EN PARTENARIAT AVEC SUPER U
- MISE EN PLACE DES CHÉQUIERS À DESTINATION DES ENFANTS, POUR RELANCER L'ATTRACTIVITÉ ET L'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE.

LE COÛT

Absence de recette sur les services 2020-2021	405 000
Fournitures diverses (gel, masques...)	81 600
Frais de personnel supplémentaire	299 291
Prime COVID (décidée par l'État)	29 320
Subvention aux associations	14 790
Subvention à l'association des commerçants	20 000
Subvention complémentaire au CCAS	70 000
Frais divers (5% des dépenses)	25 750
TOTAL	945 751

11. ORGANIGRAMME

LES ADJOINTS AU MAIRE

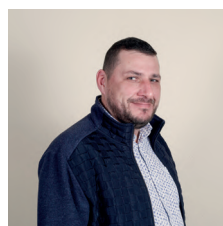


DAVID LAMIRAY
Maire



MARIE-CLAUDE MASURIER

Chargée du temps de l'enfant et de la petite enfance, de la réussite éducative, de la jeunesse et de la politique de la ville



ROMUALD VAN-HUFFEL

Chargé des finances, de la stratégie budgétaire, du développement économique et des activités locatives, des bâtiments municipaux



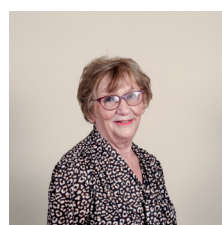
CHRISTELLE POULAIN

Chargée de la solidarité, de l'habitat indigne, de la lutte contre les discriminations, des droits des femmes, de la prévention santé et des relations avec nos villes jumelées



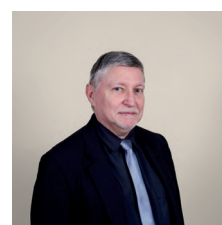
DIDIER HARDY

Chargé de la coordination avec la Métropole Rouen Normandie, du domaine public et de son accessibilité, de la propreté urbaine, des jeux et parcs, de la sécurité publique et routière



ANNICK MERTENS

Chargée des animations auprès des seniors, des événements festifs et des cérémonies patriotiques



CHRISTOPHE ROBAT

Chargé des affaires administratives et de la sécurité civile



ISABELLE BREHAM

Chargée des politiques sportives et associatives



DIDIER SIMONIN

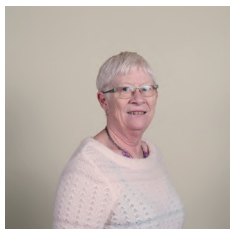
Chargé des politiques culturelles et des relations avec les associations culturelles



ALEXANDRE LEFEBVRE

Chargé des politiques environnementales, des espaces verts et naturels, des mobilités et des économies d'énergie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**MONIQUE
LECAT**

chargée de la petite
enfance



**ANTOINE
HARDY**

chargé du commerce, de
l'attractivité économique,
de l'artisanat et de l'emploi



**NELLY
TOCQUEVILLE**

chargée de la transition
écologique et solidaire



**QUENTIN
FERNANDES**

chargé de la jeunesse

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Angéla
Sarta



Thierry
Lardans



Karine
Dupuis



Paméla
Hardier



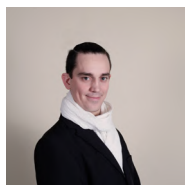
Cédric
Patin



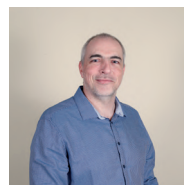
Kimbeurlee
Feray



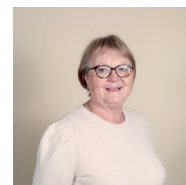
Hakima
Chabane



Steeve
Debray



Marc
Ano



Dominique
Pécot



Horacio
D'Almeida



Jennifer
Ribert



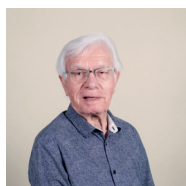
Fabrice
Courel



Yannick
Dumont



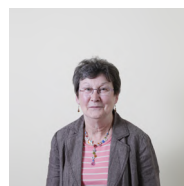
Chloé
Flahaut



Jean-Claude
Masson



Brigitte
Letourneur



Françoise
Rigalleau



Ludovic
Manchon

12. LES PRISES DE POSITION

NON-INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA ZFE-M



Fin 2021, David Lamiray a décliné la possibilité d'intégrer la zone à faibles émissions de la Métropole de Rouen. À l'automne 2022, une demande de moratoire a été envoyée à la Première ministre. Début mars 2023, dans un communiqué, le Maire a réclamé une réaction des pouvoirs publics, estimant que « la mise en place brutale de la ZFE, sans réels mécanismes compensatoires, s'avère socialement injuste en conduisant à l'exclusion des automobilistes les plus modestes des grandes agglomérations du pays ».

« À l'heure où la France subit les effets d'une crise internationale sans précédent, où chacun voit les prix de l'énergie comme de l'alimentation exploser, où les inégalités se creusent et la colère populaire monte, convenir d'un moratoire sur la question des ZFE relèverait tout simplement du bon sens. »

AMÉNAGEMENT DE L'A150 POUR UNE SÉCURITÉ OPTIMISÉE

David Lamiray a exprimé sa colère et son exaspération après la survenue de plusieurs accidents de la route, dont l'un a entraîné la mort d'une jeune femme de 19 ans en 2021. L'élue a pointé du doigt le manque de réaction des autorités, d'autant que les raisons de la dangerosité de l'A150 sont aujourd'hui bien connues (densité de circulation, nombre important de poids lourds, goulet d'étranglement à la sortie du pont Flaubert) et que la verbalisation des usagers ne semble pas enrayer le phénomène.

« Nos concitoyens attendent des réponses efficaces et concrètes aux problématiques d'engorgement routier et de sécurité. L'État doit réaliser dans les meilleurs délais possibles cette voie destinée aux véhicules lents, il y a l'emprise foncière, les ouvrages sont dimensionnés, il faut juste faire une bande de roulement pour que ces véhicules puissent être isolés des flux de circulation et éviter les conflits d'usage. »

RÉALISATION DU PROJET DE CONTOURNEMENT EST DE ROUEN



Malgré les critiques émises par certains opposants au projet, David Lamiray reste convaincu que le contournement de Rouen est une solution pragmatique et nécessaire pour répondre aux défis de mobilité actuels. Il appelle donc à une étude approfondie des aspects environnementaux et sociaux, ainsi qu'à un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes, afin de parvenir à un compromis équilibré qui répond aux besoins de la région tout en minimisant les impacts négatifs. En prenant position en faveur du projet de contournement de Rouen, David Lamiray démontre son engagement envers le bien-être de sa circonscription et sa volonté de promouvoir des solutions durables pour l'avenir. Sa prise de position suscite des débats et des discussions, mais il espère que les bénéfices à long terme du projet seront largement pris en considération et qu'une décision éclairée sera prise dans l'intérêt de tous.

CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE POUR REMPLACER LA CERVOISE

Le paysage va changer du tout au tout pour les habitués de la route de Dieppe. Après plus de 10 ans de bataille juridique et de négociations, la Ville de Maromme a enfin obtenu de racheter l'ancien bâtiment "La Cervoise", qui est inoccupé et fortement délabré. Pour le remplacer, le Maire a souhaité voir s'implanter une résidence étudiante.

« Il n'y a aucun équipement de ce type dans la vallée du Cailly alors que nous sommes reliés aux pôles universitaires avec le réseau de transport en commun. »



An aerial photograph showing a dense green forest in the foreground, with a town of various buildings and houses visible in the middle ground. The town is surrounded by more forested hills. The sky is clear and blue.

#MAROMMEBOUGE
#MAROMMECHANGE